



**INTITULÉ DU POSTE** : CONSEILLER(RE) DE VENTE H/F – CDI

**LIEU DE TRAVAIL** : ROISSY

Dans le cadre des procédures internes définies et des objectifs commerciaux fixés, le conseiller de vente accueille et oriente les clients. Il cherche à connaître les besoins des clients, les conseille et vend les produits par un service client exemplaire afin de développer le chiffre d'affaires. Il assure l'encaissement des ventes. Il participe à la tenue de la boutique et aux inventaires.

#### Principales missions

- Accueille et oriente la clientèle en fonction de son besoin,
- Conseille le client par une connaissance approfondie des produits,
- Vend les produits au client et développe la vente complémentaire et/ou additionnelle,
- Effectue l'encaissement des articles selon la procédure définie,
- Fait le comptage de sa caisse et établit les documents de remise en banque,
- Remplit les bordereaux internes de caisse et dépose les recettes au coffre selon la procédure définie,
- Participe au rangement des produits dans les linéaires (en cohérence avec les règles de merchandising) et maintient la propreté des produits en boutique,
- Participe à la mise en place des animations et changement de promotions,
- Vérifie l'étiquetage des produits,
- Participe aux inventaires.
- Contrôle les livraisons physiques, la bonne mise en rayons des produits dans les linéaires, effectue le reporting nécessaire auprès du manager.

#### **PROFIL REQUIS**

Bac à Bac+2 Commerce/vente

Expérience de 1 à 5 ans dans la vente.

Qualités commerciales et relationnelles fortes, un bon sens du service, une bonne présentation, une forte capacité d'écoute et à la reformulation (techniques d'argumentation), avec une sensibilité produit (secteur du Luxe).

**La pratique courante d'au moins une langue étrangère est demandée (anglais privilégié)**

Véhicule indispensable

#### **CONTRAT PROPOSÉ**

CDI

Salaire : fourchette de 1 680 à 2 059 €brut/mois (en fonction du profil et expérience) + 13è mois

Avantages (payés avec un mois de décalage)

- Prime de transport : véhicule = 4,95€ par jour travaillé + carte de parking gratuite ou transport en commun = 75% du pass navigo
- Panier repas : 6,65€ par jour travaillé
- Prime aéroportuaire : 45€ par mois
- Prime d'assiduité : 1200€ annuel (600€ en juillet et 600€ en décembre), elle varie selon leurs absences et retards
- Majoration des heures de nuit (entre 21h et 6h) et des jours fériés
- Prime sur objectifs (à partir du 3ème mois après la validation de la période d'essai mais payée sur la fin du 4ème mois)

#### **POUR POSTULER**

Dossier de candidature (CV + LM) à envoyer : [compiegne@prochemploi.fr](mailto:compiegne@prochemploi.fr)